



HEBDO F@OT 21



C'est la tradition très appréciée des clubs et des joueurs, la FFF dote l'ensemble des qualifiés pour le 4ème tour de la Coupe de France d'un équipement complet. Pour valoriser mieux encore cette magnifique épreuve qu'est la Coupe de France, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté a décidé pour cette saison 2019-2020 d'offrir un jeu de maillots à tous les clubs éliminés au 3ème tour (la FFF dotant les clubs qualifiés).

Il s'agit d'une première pour une Ligue métropolitaine ; la Ligue Bourgogne-Franche-Comté voulant par cette dotation innovante, récompenser les clubs inscrits à la Coupe de France.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, il n'est pas trop tard, la date limite via FootClub étant fixée au 30 juin 2019.

AGENDA

Lundi 24 Juin 2019

Comité Directeur à 18 h 30 au Siège du District

Mardi 25 Juin 2019

Foot Loisir à 18 h 45 au Siège du District

Mercredi 26 Juin 2019

DTD à 9 h 30 au siège du District

Lundi 27 Juin 2019

Examen blanc candidat Ligue à 18h30 au Siège du District

Statut Educateur à 14 h 30 au Siège du District

Lundi 30 septembre 2020

C° Futsal à 18 h 30 au Siège du District

PROCES VERBAUX

BUREAU COMITE DIRECTEUR

PV 215 CD/20

Réunion du 20/06/2019

Présents : D DURAND, S DA SILVA, B LECOUR, J THIBERT, M MONNIN.

RETOUR SUR LA SOIREE « REMISE DES RECOMPENSES »

- Très bonne participation (+ de 250 personnes)
- Timing respecté : dernière récompense remise à 20h33 pour 20h30 prévu.
- 2 clubs absents (Gevrey et Les Grésilles), 1 club excusé (Fontaine les Dijon). Ces clubs perdent l'attribution des récompenses (trophée ou autre).
- Remerciement à Mme Catherine LOUIS, élue du conseil départemental, pour sa présence
- Remerciements au conseil départemental 21 pour la mise à disposition de leurs installations et du buffet qui a suivi cette manifestation.
- Remerciements à Sport Com' pour les dotations offertes.

REUNION DE FIN DE SAISON DU FOOT ENTREPRISE

- D DURAND et B LECOUR et JM PAGANT ont participé à la réunion de fin de saison du FE entreprise.
- Pour la saison prochaine 1 club devrait disparaître et deux nouveaux clubs devraient faire leurs entrées dans ce championnat sous réserve d'engagement de toutes ces équipes.
- En 2019-2020 le championnat en 2 phases : une phase aller avec 11 journées de championnat. Une phase retour avec 1 poule haute et 1 poule basse.

SERVICES CIVIQUES

- Reconduit pour la saison 2019-2020
- Jérôme pose la question : qui suit ces personnes ?
- Nécessité donc de mettre en place un plan d'action avec un référent du CD pour suivre beaucoup mieux le travail et l'emploi du temps de ces personnes.

CALENDRIERS SAISON 2019-2020

- Bernard nous présente trois versions du calendrier pour la future saison.
- A l'unanimité la version N°2 nous paraît la plus équilibré avec le WE de la Pentecôte 2020 réservé aux finales des différentes coupes et, éventuellement, à une mise à jour du calendrier.

ASSEMBLEE GENERALE 2019

Une proposition du club de Vougeot nous est parvenue pour une organisation de l'AG du district le samedi matin 30 novembre 2019 au château de Gilly les Citeaux.

COMMISSION FUTSAL

- Le bureau enregistre la démission de cette commission de Mr MOREAU Romaric.

- Le bureau acte la nomination de Mme SIRDEY Isabelle (club de Dijon Clénay Val de Norge) comme membre de cette commission.

DIVERS

Jérôme fait part de son interrogation quant à la non prise en compte sur le compte rendu du dernier PV du CD du 21/05/2019 de deux questions qu'il avait posées, celles-ci étant :

° Pourquoi T RAFFESTIN quitte la CDA ?

° Quel traitement pour les incidents qui se sont produits lors du tournoi mondial de l'ASPTT ?

Des réponses seront apportées lors du CD du 24 Juin 2019.

Fin de la réunion à 11h.

Le Président : D. DURAND

Le secrétaire de séance : M. MONNIN

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS ET JEUNES

PV 214 CC/45

Réunion du 19/06/2019

Présents : MM. LECOUR B – BELORGEY B – FAORO P – DA SILVA S – THIBERT J.

I-ETHIQUE SPORTIF

Article 1 - Challenge Ethique - Fair-Play & Lutte contre la Violence et les Incivilités Il est institué un challenge Ethique - Fair-Play & Lutte Contre la Violence et les Incivilités au sein du district en vue de valoriser les bons comportements sportifs et de pénaliser les équipes des clubs dont les dossiers disciplinaires sont trop nombreux.

Catégories concernées

- Championnats Seniors Masculins
- Championnats Football Diversifié
- Championnats Jeunes (U18 et U15 ACCESS – U18 et U15 Départemental 1)

Les classements seront établis sauf sur les U15 D2 Domaine d'application L'application de ce règlement est valable quel que soit le nombre de matches de championnats disputés par les clubs à l'intérieur de chaque groupe en y incluant les matches arrêtés et rejoués

Article 4 - LE CLASSEMENT DE L'ETHIQUE

La rectification du classement en tenant compte du retrait de points sera notifiée par la Commission des Compétitions Seniors et Jeunes.

Barème des Joueurs

Un avertissement	Un (1) point
Un match de suspension ferme suite 3 avertissements	Trois (3) points
Un match de suspension ferme	Cinq (5) points
Deux matches de suspension ferme	Dix (10) points
Et ainsi de suite	
Deux matches de suspension ferme	1 mois = 15 points avec un maximum de 150 points pour un an et 80 points par année supplémentaire (calculé prorata)

	temporis : exemple - 18 mois de suspension = $(150 + (80 : 2) = 190 \text{ points})$
--	--

Barème : TOUT AUTRE LICENCIÉ

Rappel aux devoirs de sa charge	Un (1) point
Blâme	Deux (2) points
Matches de suspension,	Identique barème « joueurs »

RETRAIT DE POINTS

Groupe de 14 Equipes	Groupe de 12 équipes	Groupes de 10 équipes	Malus au classement
De 126 à 150	De 101 à 125	De 76 à 100	Un (1) point
De 151 à 175	De 126 à 150	De 101 à 125	Deux (2) points
De 176 à 200	De 151 à 175	De 126 à 150	Trois (3) points
Et ainsi de suite			
Limitation à 12 points de retrait par équipe par saison			

Les dossiers ayant entraîné un retrait de point(s) dans le cadre de la procédure disciplinaire ne feront pas l'objet d'un nouveau retrait de point(s) (proscription de la double peine).

En date du 20/06/2019

Retrait de point(s) appliqué au classement du 10/05/2019 (avec rappel des points du classement de l'Ethique Sportive)						
Division	Clubs	19/12/2019	30/03/2019	10/05/2019	29/05/2019	20/06/2019
D1	SAVIGNY CHASSAGNE		2 (128 pts)			
D2	MARSANNAY 2	1 (107 pts)				
D2	CHENOVE			2 (131 pts)		
D2	OUGES			1 (118 pts)		
D2	LONGVIC 2				2 (142 pts)	
D3	CHAMESSON			1 (109 pts)		
D3	PERRIGNY LES DIJON			2 (130 pts)		
D3	BEAUNE AS		1 (105 pts)			
U18 D1	MARSANNAY					12 (578 pts)
U15 D2	USCD	2 (101pts)				

RETOUR DE DOSSIER DISCIPLINE:

Match 21287822 U18 D1 CHEVIGNY ST SR 2 – MARSANNAY du 05/05/2019.

U18 D1 MARSANNAY 05/05/2019 - 505 points $(195 + 310) = 12$ points de retrait au classement.

II- SENIORS

2.1 DATES D'ENGAGEMENT

Saison 2019 – 2020

Date limite d'engagement :

D1 - D2 - D3 : Engagement jusqu'au **10 juillet 2019.**

D4 : Equipe 1 des clubs jusqu'au **10 juillet 2019.**

D4 : Equipes réserves des clubs jusqu'au **20 août 2019.**

2.2 COURRIERS

Mail de MVF : concernant son retrait du groupement GJ MVSR. Attente décision LBFC.

2.3 MATCHS NON JOUES

CRITERIUM FEMININ à 8 phases printemps

21341186 DINAMO – SEURRE du 01/04/19

21341183 FENAY – REMILLY du 08/04/19

21341194 DINAMO – FENAY du 29/04/19

CHAMIONNAT FEMININ à 8 SENIOR phases printemps POULE B N BAS

21385605 LACANCHE – SENNECEY LES DIJON du 27/05/19

U13 D3 F

21322245 LONGVIC 2 – ENT AISEREY IZEURE du 25/05/19

D1 FUTSAL SENIOR phases printemps POULE A

21385430 DIJON ULFE 2 – DIJON METROPLE 2 du 02/05/19

La Commission des Compétitions donne match perdu à toutes ces équipes 0 but - 0 point et homologue les classements.

III. JEUNES

3.1 DATES D'ENGAGEMENT

Les engagements U18, U15, et U13 masculins des clubs se font selon 4 étapes :

- Une période de candidature des clubs
- Une validation et communication officielle par la commission sportive sur proposition de la DTD.
- Une période de refus possible pour les clubs sélectionnés
- Une validation et une publication officielle par la commission sportive.

Tableau valable pour les 3 catégories U13, U15 et U18.

	D1	D2-D3
Ouverture des candidatures	1^{er} juin 2019	1^{er} juillet 2019
Fin des candidatures	21 juin 2019	23 août 2019
Classement des candidatures Publication	28 juin 2019	6 septembre 2019
Confirmation des engagements	5 juillet 2019	13 septembre 2019
1 ^{ère} journée envisagée	14 septembre 2019	21 septembre 2019 14 septembre 2019 pour les U13 D2-D3

Pour les catégories ci-dessous ouverture des engagements au 1^{er} juillet 2019

- U11, U9 et U7 masculines : jusqu'au 18 septembre 2019.
- U18 à 8, U15 à 8, U13 à 8 en Féminines jusqu'au 9 septembre 2019.
- U11F, U9F et U7F en Féminines jusqu'au 18 septembre 2019.

Tous les engagements se font via footclubs

3.2 POINTAGE FEUILLES DE PLATEAUX U7 – U9 – U11 – U13

Sans retour des feuilles manquantes ou d'explications **avant le 24 juin 2019**, la commission appliquera une amende de 15 € par feuille manquante.

Pointage plateaux des 4, 11, 18 et 25 Mai 2019								
Feuilles de présence	U11			U9			U7	
	04-mai	11-mai	25-mai	04-mai	18-mai	25-mai	04-mai	25-mai
Aiserey Izeure				à Quetigny		à Echenon		
Auxonne						à Mpl		
Duc								à Jdf
Fenay							à Chenôve	à Fauverney
Fontaine Dijon			à Daix					
Gevrey						à Meursault		
Grésilles		à Plombières						
Is Selongey						à Mpl		
Morvandelle		à Uccf						
Mvf		à Mvf	à St Apollinaire					
Quetigny	à St Apollinaire							
Uccf	à Is Selongey	à Uccf	à Is			à Précý	à Montigny	
Uscd			à Tilles					
Vougeot								à Ruffey
Feuilles de bilan	U11			U9		U7		
	04-mai	11-mai	25-mai	18-mai	25-mai	25-mai		
Is Selongey						x		
Nolay			x					
Uccf			x					
Vougeot			x					

Suite à la réception de la feuille de bilan U7 du club de FCLA, la commission procède à l'annulation de l'amende de 15 €.

U13

Samedi 25/05/2019

U 13 Foot À 8 - D3 / Phase Printemps Poule F

21322245 52509.1 526741 Longvic 2 552004 ENT Aiserey Izeure 2

La Commission des Compétitions, n'étant pas en possession ni de la feuille de match, ni de la feuille de défi-jonglages, applique au club de LONGVIC :

- une amende de 20 € pour non envoi de la feuille de match
- une amende de 15 € pour non envoi de la feuille de défi-jonglage
- moins 1 point au classement du défi-jonglage

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

Le Président : B. LECOUR

ETHIQUE FAIR PLAY U18 D1

U18 D1							
Aucune		Equipe	Crédits	Débits	Nb. matchs	Total	Total pondéré
1	521525	Chevigny Saint Sauveur Football	1	0	2	9	-2
2	508790	U.S. Cheminots Dijonnais	2	0	3	18	-3
	550839	U.S. Semur En Auxois Epoisses	1	0	3	9	-3
	521525	Chevigny Saint Sauveur Football	2	0	3	9	-3
5	522500	Ent. Fauverney Rouvres Bretenier	1	0	10	18	-10
6	528821	Fontaine Les Dijon F.C.	1	0	22	9	-22
7	582593	Is-Selongey Football	1	0	28	18	-28
8	582633	Gj Montbard Venarey St Remy	1	0	29	18	-29
9	525648	A.S. St Apollinaire	1	0	31	18	-31
10	522263	A.S. Quetigny	1	0	55	18	-55
11	508803	A.S. Genlis	1	0	84	18	-84
12	524184	Cerc.Laiq. Marsannay	1	0	578	18	-578

COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL

PV 213 FUTS/4 Réunion du 13/06/2019

Présents : Mmes Peggy SEURAT, Isabelle SIRDEY, Mrs Benoît BELORGEY, Pierre-Yves BERNIER, Sérafin DA SILVA, Hadi SALEH, Paulo SIMOES,

Excusés : Mrs Daniel DURAND, Romaric MOREAU

Non Excusés : Valerian THIBERT

Assiste : Mme Agnès CHAPON

Evolution de la Commission

Modification des membres

Sollicité par la ligue de Bourgogne-Franche-Comté pour intégrer la commission régionale du Football Diversifié, Monsieur Romaric MOREAU annonce son retrait de la commission suite à sa réponse favorable. L'ensemble de la commission le félicite et lui souhaite de belles expériences.

Le Président Sérafin Da Silva souhaite la bienvenue à Madame Isabelle Sirdey, secrétaire du club de Dijon Clénay VN, au sein de la commission en remplacement de Monsieur Romaric MOREAU.

Bilan des pratiques associées 2018/2019

Bilan

Le bilan quantitatif et qualitatif est présenté, tout en dégageant les points forts et les points faibles. De ces points faibles des axes d'amélioration sont mis en lumière.

Axes d'amélioration

- Cahier des charges clair de fonctionnement
- Cahier des charges clair pour le club recevant
- Cahier des charges clair pour la réservation des créneaux + méthodologie de la démarche (sollicitation municipalité + sollicitation club + personnes ressources)
- Cahier des charges clair pour la CDA et sa section futsal
 - Ecrire dans le règlement le défraiement des arbitres.
 - Avoir des arbitres pour toutes les finales
- Communication plus claire et plus anticipée (gestion des délais)
 - Engagement par footclub avec pré-engagement
 - Communication en amont de l'évènement (sept à nov)
- Sensibilisation à l'arbitrage et aux lois du jeu (S'appuyer sur le PEF)

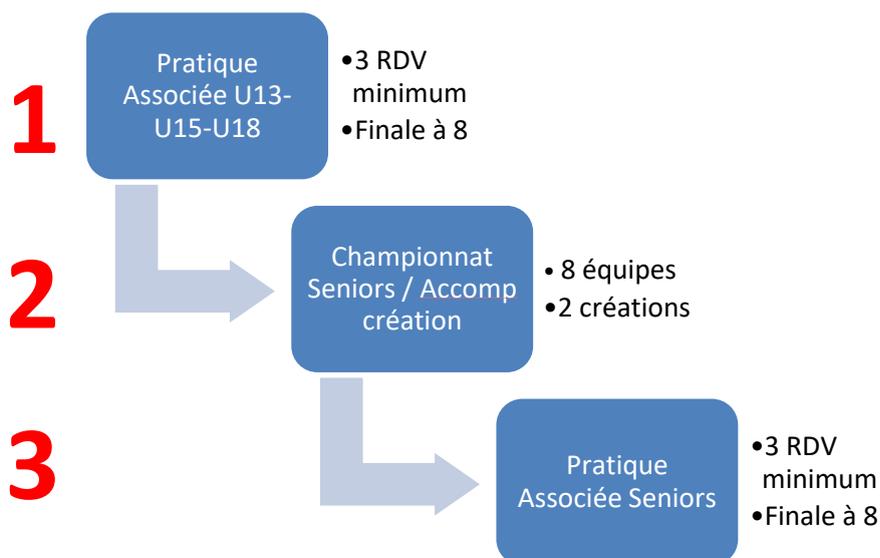
Remarque :

Pour la gestion des arbitres et pour plus de réactivité, il est rappelé de toujours adresser en copie au secrétariat les communications à destination de la CDA.

Objectifs 2019-2020

N'ayant pu mener une réflexion concernant les priorités en termes de futsal, en raison de l'annulation de la dernière commission le jeudi 4 avril 2019, PY Bernier présente les priorités choisies par le comité directeur en mai dernier sur proposition de la Direction Technique Départementale (DTD).

Il est rappelé que les membres du comité directeur devaient hiérarchiser les 3 thématiques proposées. Aucune remarque n'est faite.



Informations Ligue

Pratique associée U18

Volonté de la LBFC d'intégrer les équipes U18 évoluant en championnat Ligue à la pratique associée de District. Le bureau du District apportera une réponse à la Ligue dans les jours à venir, tenant compte des propositions faites.

- Mettre en place une coupe réservée aux équipes de niveau départemental (District) et une coupe réservée aux équipes de niveau régionale (Ligue). Chaque domaine aura un représentant lors de la finale régionale.

Modification du championnat R2 pour la saison 2020-2021

Mise en place d'un championnat R2 en deux phases :

- Phase Automne en District
- Phase Printemps en Ligue (Inter secteur)

Il est rappelé qu'un texte devra être proposé au vote lors de l'assemblée générale fin 2019, pour application en 2020-2021.

Dates importantes

- Finales Pratique associée Seniors : 8/9 février 2020
- Finales Pratique associée Jeunes : 22/23 février 2020
- *Communication des finalistes à S-2.*

Définition du calendrier général

Travaux de groupe

Trois groupes sont constitués afin de réfléchir et proposer un calendrier général en fonction des domaines suivants :

- Championnat Seniors
- Pratiques associées Jeunes (U18 à U12)
- Pratiques associées Foot Animation (U11 à U6)

Ce calendrier général est prévisionnel. Il a pour but de pouvoir définir les différentes échéances et anticiper toutes les actions à mettre en œuvre (voir annexe).

Méthodologie

Définition des référents

Mise à jour du tableau des référents

Responsabilité	Personnes ressources
Un représentant Futsal à la commission sportive Un référent « championnat seniors »	Paulo SIMOES et Hadi SALEH en binôme Séraphin DA SILVA
Un référent « pratique associée »	?
Un référent « Accompagnement à la création »	Pierre-Yves BERNIER
Un référent « Recherche de créneau » Responsable de la communication avec les collectivités territoriales	Daniel DURAND Agnès CHAPON
Un référent « Evènement ponctuel »	Peggy SEURAT (CTD DAP)
Un référent « Arbitrage »	Valérian THIBERT
Un référent « PPF »	Jordan CHAMPAGNAT (CTD PPF)

Définition d'un cahier des charges pour la recherche de créneaux

- Répertoire et cartographier les gymnases adaptés à l'accueil de nos plateaux futsal (nécessité d'une petite tribune)
- Répertoire et vérifier les pouvoirs sur les gymnases entre les différentes collectivités territoriales (mairies, communauté de communes, pays)
- Un seul contact : Secrétariat du District pour toutes communications entrantes comme sortantes.
- Elaborer un dossier de présentation de l'activité
- Envoyer demande + dossier par secteur → mi-août pour réponse mi-septembre
- Envoyer relance → mi-septembre
- Envoyer un mail spécifique aux clubs suite en fonction du mail adressé aux collectivités

Echeancier

Juin 2019

Mise en place d'un nouvel échéancier
Mise en place des missions de chacun.
Lancement de la recherche de créneaux.

Lundi 30 Septembre 2019 à 18h30 au District

Bilan réservation des créneaux
Bilan engagement championnat seniors
Mise en place du PPF
Tour des clubs

Jeudi 14 Novembre 2019 à 18h30 au District

Mise en place des pratiques associées
Point sur le championnat Seniors
Accompagnement des clubs

Lundi 6 Janvier 2020 à 18h30 au District

Vérification de l'organisation des pratiques associées
Bilan de mi-saison championnats seniors
Bilan PPF

Lundi 27 Janvier 2020 à 18h30 au District

Suivi des pratiques associées
Bilan PPF

Lundi 30 mars 2020 à 18h30 au District

Bilan des pratiques associées
Définitions des nouveaux objectifs

Lundi 15 Juin 2019

Mise en place d'un nouvel échéancier
Mise en place des missions de chacun.
Lancement de la recherche de créneaux.

PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion restreinte aura lieu le lundi 30 septembre 2020 à 18h30 au District.

Président Commission Futsal : Da Silva S
Secrétaire de séance : Bernier P-Y



Coupe de Côte d'Or de Futsal U13-U15-U18



Rappel des objectifs

1^{ère} édition de ces coupes futsal avec pour objectifs :

- Proposer à minima 2 plateaux à chaque équipe.
- Proposer une offre de pratique adaptée aux clubs.

Participation :

	Nbr d'équipes engagées	Nbr d'équipes se désengageant	Nombre de forfaits		
			Déclarés / non déclarés / Total		
U13	97	2	2 (2%)	12 (12%)	14 (15%)
U15	36	1	1 (3%)	3 (9%)	4 (11%)
U18	37	0	3 (8%)	6 (16%)	9 (24%)

La participation est, dans son ensemble, bonne entre 75% et 90% pour une première édition.

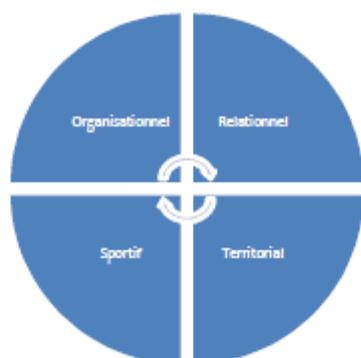
Le nombre de forfait semble élevé de prime à bord, mais il faut tenir compte de plusieurs éléments :

- Une communication tardive du district peut être à l'origine de certains forfaits en raison d'autres engagements pris par les clubs
- Une absence de sanction financière pour forfait (politique de développement)
- Une responsabilité des clubs avec un manque de politesse pour prévenir de leur absence (66% à 75% des forfaits sont non déclarés). Est-ce lié à l'absence de sanction financière ?

Analyse SWOT



L'analyse ci-dessus peut se découper en 4 domaines. Ces domaines sont liés et sont tous les quatre sujets à une intervention du district pour améliorer cette offre de pratique.



Axes d'amélioration

Plusieurs axes d'amélioration ont été soulevés suite à cette première édition

- Cahier des charges clair de fonctionnement
- Cahier des charges clair pour le club recevant
- Cahier des charges clair pour la réservation des créneaux + méthodologie de la démarche (solicitation municipalité + sollicitation club + personnes ressources)
- Cahier des charges clair pour la CDA et sa section futsal
 - Ecrire dans le règlement le défraiement des arbitres.
 - Avoir des arbitres pour toutes les finales
- Communication plus claire et plus anticipée (gestion des délais)
 - Engagement par footclub avec pré-engagement
 - Communication en amont de l'évènement (sept à nov)
- Sensibilisation à l'arbitrage et aux lois du jeu (S'appuyer sur le PEF)

Regroupés par les quatre domaines d'intervention, nos axes d'amélioration permettent de mettre en lumière nos futurs besoins.

